

## *Compte-rendu de la CAPL 1 du 5 juillet 2012 (Catégorie A)*

### **Mouvement local Filière Gestion Publique**

*La CAPL (commission Administrative Paritaire Locale) est une réunion paritaire : elle est composée d'autant de représentants du personnel que de représentants de l'administration.*

*Cette CAPL étudiait le mouvement local d'affectation au 01/09/2012 des inspecteurs filière Gestion publique.*

*L'examen de ce mouvement a montré qu'en gestion Publique, la Direction pouvait affecter un collègue sur un poste qu'il n'a pas demandé.*

*Lorsque les élus CGT ont demandé des éclaircissements sur les règles d'affectation en local des agents de la filière gestion publique, la direction a répondu :*

- *tous les inspecteurs sont nommés à la disposition du directeur ;*
- *il existe trois critères pour le choix de l'affectation*
  - *Les compétences des agents ;*
  - *les choix des agents ;*
  - *l'ancienneté administrative des agents.*
- *Ces critères n'ont pas d'ordre hiérarchique*

*Les élus CGT ont dénoncé cette pratique qui remet en cause la règle de l'ancienneté, qui ouvre la porte à l'arbitraire...et qui permet finalement à la Direction de faire ce qu'elle veut. En effet, le mouvement proposé montre que des collègues plus jeunes administrativement peuvent primer un collègue plus ancien ; il montre également que si les compétences dans un poste sont importantes, alors il est très difficile de changer de métier en cours de carrière ; enfin les collègues postulant sur des postes direction sont jugés sur entretien, sans que celui-ci puisse être remis en cause.*

*A l'issue de cette CAPL, il a été procédé au vote :*

<i>SUD Solidaires</i>	<i>:</i>	<i>abstention</i>
<i>FO DGFIP</i>	<i>:</i>	<i>pour</i>
<i>CGT Finances Publiques</i>	<i>:</i>	<i>contre</i>

*Les élus CGT ont voté contre ce mouvement qui ne donne pas satisfaction aux demandes des collègues, qui les affectent sur des postes non demandés, qui illustre la partialité et l'opacité totale des prises de décisions de la Direction.*

**Les élus CGT Finances Publiques**  
*Evelyne TOQUET, Barbara GEHAN.*